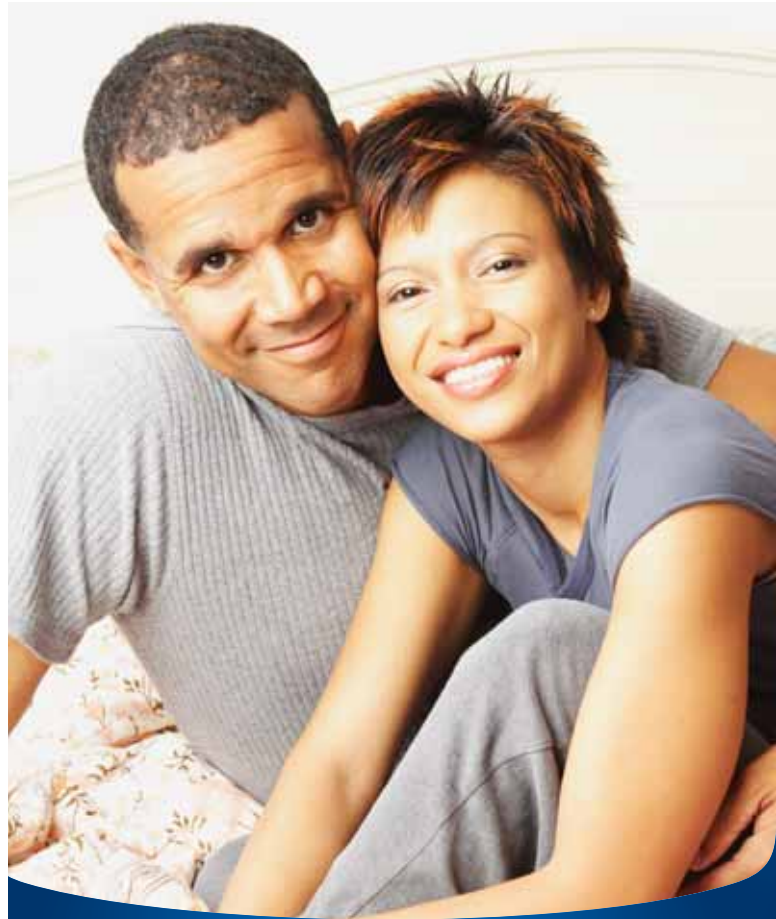


Investissement

Vos options de placement



VPS46920

99935 (07/2008)



Présentation de RBC Gestion d'Actifs

Avec un actif sous gestion de plus de 90 milliards de dollars et des bureaux à Toronto, Montréal, Londres et Hong Kong, RBC Gestion d'Actifs Inc. figure parmi les gestionnaires de placements les plus importants et les plus respectés au Canada. Nous offrons un large éventail de solutions et de services de placement pour répondre aux besoins des investisseurs du secteur détail et des investisseurs institutionnels, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des portefeuilles gérés distinctement.

En 2007 et en 2008, Lipper Inc. a décerné à la famille de fonds de RBC Gestion d'Actifs le prix du « meilleur groupe de fonds » au Canada. Ce prix prestigieux, accordé dans le cadre d'un programme mondial couvrant 21 pays, reconnaît l'excellence en gestion de placements. Notre méthode multidisciplinaire de sélection de titres combine les avantages d'une analyse rigoureuse et les compétences de spécialistes de haut calibre pour repérer les placements qui présentent un potentiel supérieur à long terme. Les rendements à long terme que nos fonds procurent aux investisseurs, parmi les meilleurs du secteur, témoignent en définitive de l'efficacité de cette méthode.



RBC Gestion d'Actifs
Meilleur groupe de fonds
2007 et 2008

Table des matières

Présentation de RBC Gestion d'Actifs	i
Tout commence par une stratégie	ii
Certificats de placement garanti (CPG)	1
Fonds des marchés monétaires et fonds de revenu	3
Solutions de versement gérées et fonds équilibrés	5
Solutions de portefeuille et fonds d'éducation	
Objectif RBC	7
Fonds d'actions canadiennes et nord-américaines	9
Fonds d'actions américaines	11
Fonds d'actions internationales et mondiales	13
Gestion de portefeuilles RBC	15
Dépôts d'épargne	17

Tout commence par une stratégie

La situation de chaque investisseur est unique et nécessite une stratégie de placement sur mesure. Votre stratégie doit tenir compte de vos buts et de votre échéancier. Son élaboration comporte six grandes étapes.

- Étape n° 1 : Définissez vos objectifs de placement.** Dressez une liste des buts à atteindre, par ordre de priorité.
- Étape n° 2 : Établissez votre horizon de placement.** Quand souhaitez-vous réaliser chacun de vos objectifs ?
- Étape n° 3 : Mesurez votre tolérance au risque.** Quelle est votre attitude face aux placements et de quel degré de risque et de volatilité pouvez-vous vous accommoder ?
- Étape n° 4 : Définissez votre profil d'investisseur.** Selon vos objectifs, votre horizon temporel et votre tolérance au risque de placement, votre profil d'investisseur révèle si vous êtes un investisseur en quête de prudence ou qui recherche davantage la croissance.
- Étape n° 5 : Choisissez une répartition d'actif.** Une fois que vous connaîtrez votre profil d'investisseur, votre spécialiste des placements vous aidera à choisir la combinaison de placements — liquidités, titres à revenu fixe et actions — convenant à votre portefeuille.
- Étape n° 6 : Choisissez les placements à inclure dans la composition de votre portefeuille.** RBC offre une large gamme d'options de placement pour vous aider à bâtir un portefeuille équilibré et bien diversifié, et à atteindre vos objectifs de placement. Consultez les tableaux de cette brochure pour obtenir plus de renseignements sur les produits offerts.

Votre avenir financier commence par un placement

À RBC®, nous comprenons que la situation et les priorités de chacun sont uniques. Voilà pourquoi nous offrons un large éventail de solutions de placement qui répondent aux besoins des différents investisseurs. Qu'il s'agisse de certificats de placement garanti ou de fonds communs de placement axés sur la croissance, nous vous offrons une solution qui répondra à vos besoins.

Certificats de placement garanti (CPG)

Les CPG de RBC sont des placements sûrs. Votre placement initial est garanti dans tous les cas. Ils produisent des intérêts à un taux fixe ou variable, ou déterminés en fonction d'une formule établie d'avance. Les CPG devraient entrer dans la composition des placements de tout portefeuille bien équilibré.

Cotisations salariales servant à l'achat de CPG pour un régime d'épargne collectif

- › Les cotisations salariales ne peuvent être affectées qu'à des CPG non remboursables.
- › Vous pouvez choisir entre des CPG à court terme de 30 à 364 jours (non offerts pour les comptes de placement collectif) ou des CPG à long terme de 1 à 5 ans ou de 7 ou 10 ans.
- › Vu que le placement minimum est de 1 000 \$, les montants retenus à la source s'accumulent normalement dans le compte de dépôt jusqu'à concurrence de 1 000 \$ (ou plus). Dès que vous atteignez ce montant, un CPG sera acheté automatiquement selon vos directives.

Certificats de placement garanti (CPG)

	Placement minimal	Termes	Options relatives au paiement de l'intérêt	Régime enregistré admissible
CPG à taux garanti				
CPG non remboursable. Taux de rendement fixe pour une durée déterminée. Capital et intérêts garantis.	100 000 \$	1 à 29 jours	Termes inférieurs à un an – à l'échéance Termes de un an ou plus : – mensuellement (5 000 \$) – semestriellement – annuellement – composés annuellement et versés à l'échéance	REER/ FERR/FRV ou REEE*
	5 000 \$	30 à 364 jours		
CPG remboursable. Offre un taux de rendement garanti légèrement inférieur, mais peut être remboursé avant l'échéance. Si c'est le cas, les intérêts seront réduits.	1 000 \$ 500 \$	1 à 5 ans 7 ou 10 ans		
	(CPG enregistrés)			REER*
CPG Progressif®. Épargne automatique et régulière. Même taux fixe pendant que les fonds s'accumulent.	1 000 \$ Options d'achat préautorisé : 10 \$/semaine 25 \$/quinzaine 50 \$/mois	1 an	Versés à l'échéance	Non
CPG Échelonné®. Placement initial divisé en cinq montants égaux ayant des échéances de 1 à 5 ans et rapportant le même taux d'intérêt.	5 000 \$	5 ans	Mensuellement, semestriellement et annuellement ou composés annuellement et versés à l'échéance	Non
CPG Encaissable d'un an^{MC}. Encaissable en tout temps. Intérêts payés si le CPG est conservé pendant 30 jours ou plus.	1 000 \$	1 an	Mensuellement, semestriellement, à l'échéance ou au moment du rachat si le CPG est conservé pendant 30 jours ou plus	Non
CPG Taux Privilège®. Augmentation garantie du taux d'intérêt à toutes les dates anniversaires ; encaissable ou non encaissable.	1 000 \$	2 ans 3 ans 5 ans	Annuellement ou à l'échéance et versés à l'échéance	Non
Dépôts à terme en USD non remboursables. Offrent un taux d'intérêt fixe pendant un terme déterminé ; libellés en dollars US.	100 000 \$ 5 000 \$	1 à 29 jours 30 à 364 jours 1 à 5 ans	Termes inférieurs à un an – à l'échéance Termes de un an ou plus – annuellement	Non
CPG liés aux taux d'intérêt				
CPG Encaissable Taux préférentiel®. Taux d'intérêt lié au taux préférentiel canadien de RBC Banque Royale® ; encaissable avec intérêts si le CPG est conservé pendant 30 jours ou plus.	5 000 \$	1 an	Mensuellement, semestriellement, à l'échéance ou au moment du rachat si le CPG est conservé pendant 30 jours ou plus.	Non
CPG Accès Marché RBC				
CPG Marché canadien®. Rendement lié à l'appréciation du S&P/TSX60.	1 000 \$	3 ans	Le rendement, s'il y en a un, sera versé à l'échéance ou au moment du blocage lors du deuxième anniversaire.	REER/REEE
CPG Marché mondial®. Rendement lié à l'appréciation d'indices composés pondérés de marchés boursiers internationaux.	1 000 \$	3 ans	Le rendement, s'il y en a un, sera versé à l'échéance ou au moment du blocage lors du deuxième anniversaire.	REER/REEE
CPG lié au Fonds canadien de dividendes RBC^{MC}. Rendement lié à la performance du Fonds canadien de dividendes RBC.	1 000 \$	5 ans	Le rendement, s'il y en a un, sera versé à l'échéance.	Non
CPG lié au Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC^{MC}. Rendement lié à la performance du Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC.	1 000 \$	5 ans	Le rendement, s'il y en a un, sera versé à l'échéance.	Non

* Les options de durée ou de paiement des intérêts ne sont pas toutes offertes.



Fonds des marchés monétaires

Les fonds des marchés monétaires constituent un excellent type de placement pour les investisseurs qui ont un horizon de placement rapproché et qui ont besoin de préserver leur capital, puisqu'ils procurent un revenu régulier et la sécurité. Ces fonds répondent parfaitement aux besoins financiers à court terme, comme la mise de fonds pour l'achat d'une maison ou l'épargne en vue de vacances. Étant donné qu'ils ne sont jamais immobilisés, vous avez accès à votre argent en tout temps quand vous en avez besoin.

Fonds de revenu

Les fonds de revenu investissent normalement dans une variété de titres à revenu fixe, comme les obligations gouvernementales et les obligations de société. Les autres options de cette catégorie d'actif comprennent une combinaison d'obligations et d'actions axée sur la prudence. Les fonds de revenu sont des placements à risque faible ou moyen qui procurent la stabilité au sein d'un portefeuille diversifié. Ils peuvent très bien convenir aux investisseurs qui cherchent à tirer un revenu régulier de leurs placements.

› Certificats de placement garanti

Fonds des marchés monétaires

	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/ non enregistré	2008 RFG*
Fonds de bons du Trésor canadien RBC	■	●	M	25 \$	500 \$/500 \$	0,89 %
Fonds du marché monétaire canadien RBC	■	●	M	25 \$	500 \$/500 \$	0,89 %
Fonds du marché monétaire Plus RBC	■	●	M	100 \$	100 000 \$/100 000 \$	0,34 %
Fonds du marché monétaire américain RBC	■	● ●	M ▲	25 \$ US†	s.o./500 \$ US	1,00 %
Fonds du marché monétaire \$USPlus RBC	■	● ●	M ▲	100 \$ US†	s.o./100 000 \$ US	0,39 %

Fonds de revenu

Fonds canadien de revenu à court terme RBC	■	●	M ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,23 %
Fonds d'obligations RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,23 %
Fonds indiciel obligataire canadien RBC	■	●	T ▲	25 \$	1 000 \$/1 000 \$	0,63 %
Fonds de revenu mensuel RBC	■	● ●	M ▲	25 \$‡	s.o.*/500 \$	1,14 %
Fonds de revenu américain RBC	■	● ●	M ▲	25 \$ US†	s.o./500 \$ US	1,69 %
Fonds d'obligations étrangères RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,68 %
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC	■	● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,65 %
Fonds mondial à rendement élevé RBC	■	● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,70 %

Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* Taux annualisé établi en fonction des dépenses effectives pour le semestre du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.

† Non inclus dans les régimes enregistrés.

‡ Fermeture du Fonds de revenu mensuel RBC aux nouveaux dépôts dans des régimes enregistrés



- > Fonds des marchés monétaires
- > Fonds de revenu

Solutions de versement gérées

Les solutions de versement gérées aident les clients à libérer le potentiel de revenu de leurs placements. Combinant, en une solution économique, une stratégie de versements gérés et une stratégie de placement géré, ces produits donnent des liquidités régulières et durables tout en favorisant la préservation et la croissance du capital. Avec trois solutions de versement, 5 %, 6 % ou 7 %, la solution qui vous conviendra dépend de votre situation personnelle.

Fonds équilibrés

Grâce à leur grande diversité de placements, les fonds équilibrés vous permettent de tirer parti des occasions de croissance, tout en réduisant le risque associé à la détention d'un type de placement unique. En y investissant, vous vous dotez d'un excellent moyen de profiter des avantages de la diversification. Ces fonds donnent accès instantanément à une combinaison d'actions et d'obligations, tout en procurant un potentiel de croissance moyennant une simple décision de placement.

Solutions de versement gérées

	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/ non enregistré	2008 RFG*
Solution de versement gérée RBC	■	●	M ▲	25 \$†	s.o./5 000 \$	1,55 %
Solution de versement gérée RBC — Évoluée	■	●	M ▲	25 \$†	s.o./5 000 \$	1,75 %
Solution de versement gérée RBC — Évoluée Plus	■	● ●	M ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	1,84 %

Fonds équilibrés

Fonds équilibré RBC	■	● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,25 %
Fonds de croissance équilibré RBC	■	● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,26 %
Fonds équilibré Jantzi RBC	■	● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,29 %

Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* Taux annualisé établi en fonction des dépenses effectives pour le semestre du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.
 † Non inclus dans les régimes enregistrés.



› Solutions de versement gérées
› Fonds équilibrés

Fonds-portefeuille

Les fonds-portefeuille sont des solutions commodes donnant accès, autant aux investisseurs prudents qu'à ceux qui recherchent la croissance, à un portefeuille de placements soigneusement assemblé. Chaque portefeuille est géré professionnellement suivant une approche cohérente et rigoureuse en matière de placement. Ils se composent de divers fonds communs de placement et sont rééquilibrés périodiquement, selon la conjoncture des marchés.

Fonds d'éducation Objectif

Les fonds d'éducation Objectif permettent d'investir aisément en vue des études postsecondaires d'un enfant. Chacun d'eux comprend une diversité de fonds communs de placement dont la combinaison devient plus prudente avec le temps. Cette stratégie procure un potentiel de croissance au départ et fait diminuer les fluctuations à mesure que la date du début des études approche.

Solutions de portefeuille

Solutions de portefeuille	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/non enregistré	2008 RFG*
Portefeuille prudence sélect RBC	■	●	T ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	1,75 %
Portefeuille équilibré sélect RBC	■	●	T ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	1,85 %
Portefeuille de croissance sélect RBC	■	●	A ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	1,95 %
Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC	■	●	A ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	2,05 %
Portefeuille prudence choix sélect RBC	■	●	T ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	1,85 %
Portefeuille équilibré choix sélect RBC	■	●	T ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	2,05 %
Portefeuille de croissance choix sélect RBC	■	●	A ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	2,25 %
Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC	■	●	A ▲	25 \$	5 000 \$/5 000 \$	2,45 %

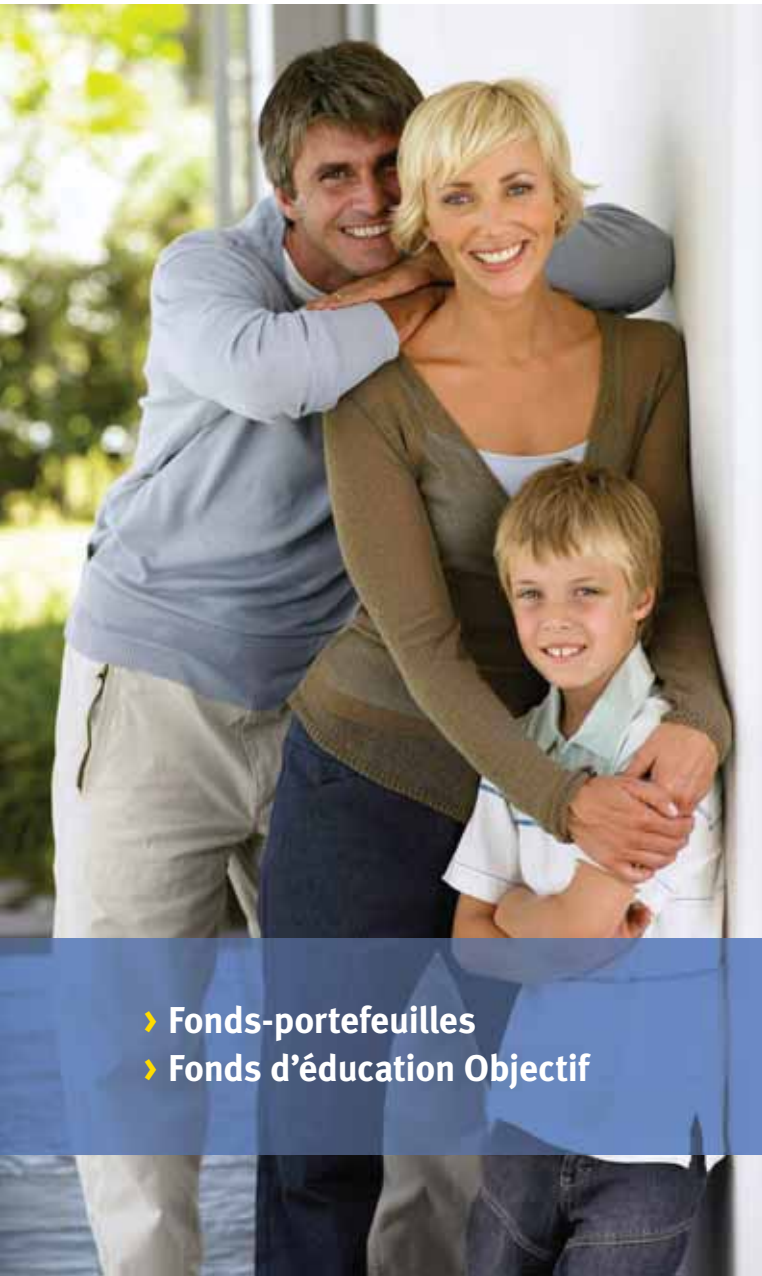
Fonds d'éducation Objectif

Fonds d'éducation Objectif	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/non enregistré	2008 RFG*
Fonds d'éducation Objectif 2010 RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,55 %
Fonds d'éducation Objectif 2015 RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,75 %
Fonds d'éducation Objectif 2020 RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,85 %
Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,95 %

Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* Taux annualisé établi en fonction des dépenses effectives pour le semestre du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.



> Fonds-portefeuilles
 > Fonds d'éducation Objectif

Fonds d'actions canadiennes

Le Canada, dont l'économie est robuste et stable, est un excellent endroit où investir. Les fonds d'actions canadiennes investissent dans un large éventail de titres de participation canadiens représentant différents secteurs de l'économie.

Fonds d'actions nord-américaines

Les fonds d'actions nord-américaines investissent dans un ensemble d'actions canadiennes et américaines. Pour les investisseurs canadiens, les fonds d'actions nord-américaines donnent accès à une large gamme d'occasions de placement offertes sur notre continent, car beaucoup de grandes sociétés ayant une place dominante dans le monde se trouvent aux États-Unis.

Fonds d'actions canadiennes

	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/non enregistré	2008 RFG*
Fonds canadien de dividendes RBC	■	● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,70 %
Fonds d'actions canadiennes RBC	■	●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,96 %
Fonds actions canadiennes Jantzi RBC	■	●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,07 %
Fonds indiciel canadien RBC	■	●	A ▲	25 \$	1 000 \$/1 000 \$	0,68 %
Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC	■	●	A ▲	25 \$	s.o.†	1,47 %
Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC	■	●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,74 %
Fonds diversifié de fiducies canadiennes de revenu RBC	■	● ●	M ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,04 %

Fonds d'actions nord-américaines

Fonds nord-américain de dividendes RBC	■	● ● ●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,00 %
Fonds nord-américain de valeur RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,00 %
Fonds nord-américain de croissance RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,00 %

Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* Taux annualisé établi en fonction des dépenses effectives pour le semestre du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.

† Le Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC n'est pas offert aux nouveaux investisseurs.



- › Fonds d'actions canadiennes
- › Fonds d'actions nord-américaines

Fonds d'actions américaines

Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale. Le marché boursier américain est largement diversifié dans tous les secteurs économiques, dont certains sont sous-représentés au Canada. Les titres américains permettent à votre portefeuille de tirer profit des avantages offerts par une gamme complète d'occasions de placement.

Fonds d'actions américaines

	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/ non enregistré	2008 RFG*
Fonds d'actions américaines RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,99 %
Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC	■	●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,01 %
Fonds indiciel américain RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	1 000 \$/1 000 \$	0,70 %
Fonds américain indiciel neutre en devises RBC	■	●	A ▲	25 \$	1 000 \$/1 000 \$	0,68 %
Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC	■	●	T ▲	25 \$	500 \$/500 \$	1,47 %
Fonds de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,00 %
Fonds neutre en devises de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	■	●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,04 %
Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC	■	●	A ▲	25 \$	s.o. [†]	1,47 %
Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II	■	●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,16 %
Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,10 %

Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* Taux annualisé établi en fonction des dépenses effectives pour le semestre du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.
 † Le Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC n'est pas offert aux nouveaux investisseurs.



› Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions internationales et mondiales

Presque la moitié des occasions de placement présentes dans le monde se trouvent hors de l'Amérique du Nord. Les marchés étrangers donnent accès à une gamme d'options de placement encore plus large, du monde entier, tout en offrant une diversification accrue avantageuse pour votre portefeuille.

Fonds d'actions internationales

	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial enregistré/ non enregistré	2008 RFG*
Fonds d'actions internationales RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,16 %
Fonds international indiciel neutre en devises RBC	■	●	A ▲	25 \$	1 000 \$/1 000 \$	0,67 %
Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,17 %
Fonds d'actions européennes RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,15 %
Fonds d'actions asiatiques RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,15 %

Fonds d'actions mondiales

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,16 %
Fonds actions mondiales Jantzi RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,22 %
Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,23 %
Fonds mondial d'énergie RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,05 %
Fonds mondial de métaux précieux RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,04 %
Fonds mondial de consommation et finance RBC	■	● ● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,24 %
Fonds mondial des sciences de la santé RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,20 %
Fonds mondial de ressources RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,16 %
Fonds mondial de technologie RBC	■	● ●	A ▲	25 \$	500 \$/500 \$	2,19 %

Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* Taux annualisé établi en fonction des dépenses effectives pour le semestre du 1^{er} janvier au 30 juin 2008.



- › Fonds d'actions internationales
- › Fonds d'actions mondiales

Gestion de portefeuilles RBC

La Gestion de portefeuilles RBC est un programme à gestion professionnelle qui vous épargne le temps et les efforts nécessaires pour surveiller les marchés et gérer vos placements. La tarification dégressive du service vous permet de réduire les frais à mesure que le total des placements de votre ménage dans le programme augmente. RBC Gestion d'actifs Inc. sélectionne les placements sous-jacents, surveille les marchés et rajuste les avoirs dans votre portefeuille afin qu'il reste toujours conforme aux objectifs établis conjointement avec votre planificateur financier RBC attiré.

Gestion de portefeuilles RBC

	Niveau de volatilité	Facteurs pouvant influencer sur le rendement	Distributions	Régime de placements préautorisés	Placement minimal initial
Profil Trésorerie	■	●	M T ▲	100 \$	100 000 \$
Profil Revenu	■	●	M T ▲	100 \$	100 000 \$
Profil Prudence	■	●	M T ▲	100 \$	100 000 \$
Profil Équilibré	■	●	M T ▲	100 \$	100 000 \$
Profil Croissance	■	●	M T ▲	100 \$	100 000 \$
Profil Croissance dynamique	■	●	A T ▲	100 \$	100 000 \$

Barème des frais**

	Première tranche de 150 000 \$	Tranche de 150 000 \$ à 250 000 \$	Au-delà de 250 000 \$
Profil Trésorerie	1,50 %	1,25 %	1,00 %
Profil Revenu Profil Prudence	1,60 %	1,50 %	1,00 %
Profil Équilibré Profil Croissance Profil Croissance dynamique	1,80 %	1,70 %	1,00 %

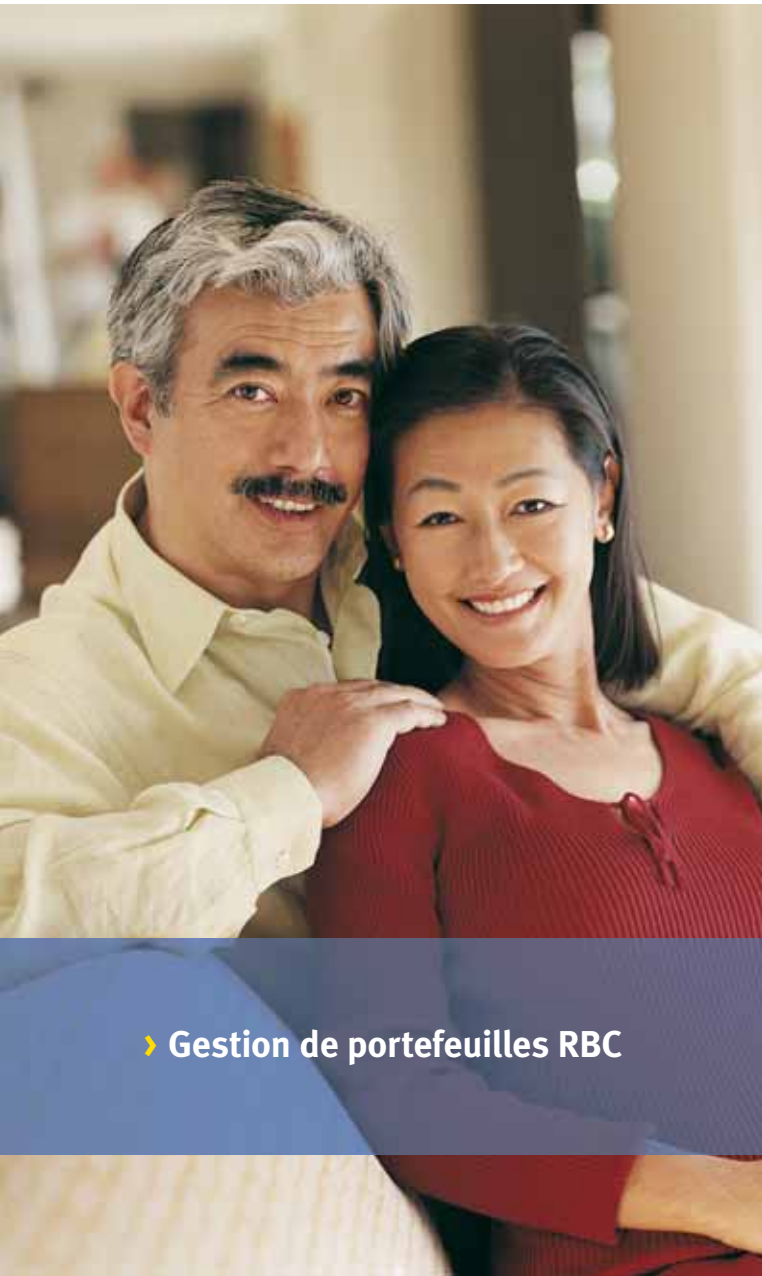
Légende

■ Faible	■ Inf. à la moyenne	■ Moyen	■ Sup. à la moyenne	■ Élevé
● Taux d'intérêt	● Rendement du marché boursier	● Change	● Fonds/fonds-portefeuilles sous-jacents	
M Mensuelles	T Trimestrielles	A Annuelles	▲ Gains en capital (payés annuellement)	

* En vigueur le 22 septembre 2008.

** Les frais des comptes non enregistrés peuvent être déductibles du point de vue fiscal. Adressez-vous à votre conseiller ou à un fiscaliste pour en savoir davantage.

La Gestion de portefeuilles RBC n'est pas disponible pour les comptes des régimes d'épargne collectifs.



› Gestion de portefeuilles RBC

Dépôts d'épargne (pour régimes collectifs seulement)

**Cotisation minimale par retenue à la source :
25 \$ par paie**

Il s'agit d'un choix judicieux pour vos besoins à court terme, un moyen de « ranger » votre argent en attendant de choisir les options de placement à long terme qui vous conviennent. Vous avez accès à votre argent en tout temps et votre capital est garanti. Ce compte produit des intérêts quotidiens à un taux progressif, qui augmente en fonction du solde. Les intérêts sont calculés quotidiennement et portés au crédit du compte semestriellement. Le taux d'intérêt varie à l'occasion, selon les fluctuations des conditions du marché.



› Dépôts d'épargne

Pour obtenir plus d'information ou investir dans des CPG et des fonds communs de placement, contactez un conseiller dans une succursale RBC ou composez le 1-800 ROYAL® 1-1 (1-800 769 2511).

Vous pouvez aussi visiter notre site Web à

Les certificats de placement garanti et les dépôts d'épargne sont offerts par la Banque Royale du Canada. La Banque Royale du Canada, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Gestion d'Actifs Inc., la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. Fonds d'investissement Royal Inc. est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers. Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion d'Actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés. Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus avant d'investir.

Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Cette brochure n'est qu'une source d'information générale et ne vise pas à dispenser des conseils sur les placements ou les impôts. RBC GA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. En raison de la possibilité que survienne une erreur humaine ou mécanique, ou d'autres facteurs, y compris mais sans s'y limiter des erreurs ou omissions techniques ou typographiques ou des inexactitudes, RBC GA n'assume pas la responsabilité des erreurs ou omissions que pourrait contenir le présent document.

Les régimes d'épargne collectifs RBC sont des produits des Services financiers collectifs RBC, division de RBC Gestion d'Actifs Inc.

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada.

MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.